

## **Exercice 1989 - Autorisation de principe accordé au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 122.20 du Code des Communes**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : Par délibération du 17 avril 1989, vous m'avez accordé , en vertu de l'article L 122.20 du Code des Communes, les pouvoirs nécessaires pour accomplir diverses opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 122.21 du Code des Communes, je vous fais part des opérations effectuées au cours des mois d'août, septembre, octobre 1989..

### **I - Domaine communal - Locations - Conventions - Acquisitions gratuites**

- Convention d'autorisation de passage, chemin de la Grange Marguet du 28 août 1989 au profit de l'Association Janz Team (à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1989, renouvelable d'année en année par tacite reconduction) - Redevance annuelle de 79 F révisable tous les 3 ans conformément à la variation de l'indice INSEE du coût de la construction.

- Convention de location Chamars - Tour du Centre du 12 septembre 1989 au profit de l'Association Don Quichotte (à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1989, renouvelable d'année en année par tacite reconduction) - Redevance annuelle de 100 F révisable tous les 3 ans conformément à la variation de l'indice INSEE du coût de la construction.

- Convention passée le 22 septembre 1989 avec le Comité de Quartier des Chaprais pour l'utilisation de l'école primaire des Chaprais (cour, préau, WC) du 23 septembre 1989 au 24 septembre 1990 pour les fêtes du quartier et les réunions du Comité.

- Convention passée le 26 septembre 1989 avec l'UFOLEP pour l'utilisation de l'école Paul Bert I du 25 septembre 1989 au 30 septembre 1990 le lundi et le mercredi de 18 heures à 19 heures pour des cours de gymnastique d'entretien.

- Convention passée le 2 octobre 1989 avec l'Association Sportive et Culturelle des Prés de Vaux pour l'utilisation de l'école des Prés de Vaux (salle de jeux de la maternelle n° 002) le mardi de 17 heures à 17 heures 45 pour des cours de relaxation.

- Convention passée le 3 octobre 1989 avec Mmes ALBERT et SKODA pour l'utilisation de l'école Helvétie I (salle polyvalente) et de l'école Helvétie maternelle (salle de jeux et de gymnastique) du 10 octobre 1989 au 30 juin 1990 le mercredi matin pour des cours de langues.

- Convention passée le 10 octobre 1989 avec le Centre Polyphonique de Franche-Comté pour l'utilisation de l'école maternelle Arsenal (polyvalente) du 21 septembre 1989 au 30 septembre 1990, le mercredi matin de 9 heures à 12 heures pour des ateliers d'éveil musical.

- Acquisition gratuite d'un terrain de 3 a 26 à M. SCHAD Jean, chemin du Fort des Montboucons.

- Acquisition gratuite d'un terrain de 0 a 14 à M. RIDET Jean-Louis, chemin des Mirounes et chemin des Essarts l'Amour.

- Acquisition gratuite d'un terrain de 0 a 13 à M. MILLET René, chemin des Saulniers.

- Acquisition gratuite d'un terrain de 2 a 70 à LA SCI Résidence Canot, rue Plançon - rue Pochet.

### **II - Marchés**

- Fournitures de lait en briquettes aux élèves des écoles maternelles - année scolaire 1989/1990 - Montant estimé à 260 400 F TTC - Société POMONA.

- Travaux de chauffage à la piscine couverte - Remplacement de 3 brûleurs gaz - Montant : 111 130,58 F - Entreprise SANI-EST.

- Travaux de chauffage au restaurant scolaire Bourgogne - Montant : 113 541,71 F - Entreprise BLANC.

- Travaux de chauffage au Boulodrome (Rosemont) - Montant : 193 899,14 F - Entreprise SANILUX.

- Travaux de terrassement rue Ronchoux - Montant : 307 544,63 F - Société COTER.

- Travaux de terrassement rue Beauregard - Montant : 173 494,01 F - Entreprise SOBECA.

- Travaux de terrassement rue Fresnel - Montant : 132 843,86 F - Société BRANGET.

- Fourniture de polyélectrolytes pour l'année 1989 - Établissements BEZ, 16 rue du Landy - 93210 LA PLAINE ST-DENIS - Montant : 144 885 F HT.

- Fourniture de polyélectrolytes pour l'année 1989 - SNF FLOERGER, 41 rue Jean Huss - 42028 SAINT-ETIENNE CEDEX - Montant : 145 600 F HT.

### **III - Vente de matériel**

- Vente de matériel du Corps des Sapeurs-Pompiers (6 tuyaux de 70 x 20) à la commune de SANCEY-LE-GRAND - 2 100 F.

- Vente de matériel du Corps des Sapeurs-Pompiers (5 tuyaux de 70 x 20) à la commune de LAISSEY - 1 750 F.

### **IV - Permission de voirie**

- Permission de voirie accordée à la SCP MOISAND - SIMONIN pour la construction d'une rampe d'accès handicapés - Montant : 470 F - Durée : 5 ans.

### **V - Frais d'actes et de contentieux**

- Versement à Me DUFAY d'une somme de 25 500 F à titre d'honoraires pour le 3ème trimestre 1989.

- Affaire Ville de Besançon c/GUILHEMANT épouse PELLETIER - Versement à Me CHARLOT, Avocat, d'une somme de 4 795,91 F correspondant au montant de ses frais et honoraires en cette affaire.

- Versement à M. le Régisseur d'avances et de recettes de la juridiction compétente d'une somme de 72 F en règlement d'une copie de procès-verbal (affaire SEIGNER c/FROMM).

### **VI - Actions en justice**

- Affaire BOLARD et 11 autres requérants c/Ville de Besançon - Recours en annulation et demande de sursis à exécution d'un permis de construire délivré le 20 juillet 1989 à M. JOLY - Défense des intérêts de la Ville devant la juridiction administrative.

- Affaire FESTON c/Ville de Besançon - Requête par laquelle M. FESTON sollicite devant le Tribunal d'Instance de Besançon la décharge de toute dette envers la commune du chef de l'occupation d'un logement litigieux et l'établissement d'un contrat de location - Défense des intérêts de la Ville devant la juridiction civile.

---

- Affaire SCHNAEBELE c/Ville de Besançon - Recours en annulation d'un refus de versement d'indemnité de fin de contrat - Défense des intérêts de la Ville devant la juridiction administrative.

Dont acte.